

# Acte de naissance

## Extrait d'acte de naissance avec filiation

### Qui peut demander un extrait d'acte de naissance avec filiation ?

- › L'intéressé,
- › ses ascendants ou descendants,
- › son conjoint,
- › son représentant légal,
- › ses héritiers.

### Où s'adresser ?

Mairie du lieu de naissance pour les personnes nées en France métropolitaine, au Ministère de l'Outre-Mer pour français nés dans les DOM ou TOM et au Ministère des Affaires Etrangères pour les Français nés à l'étranger.

[Vous pouvez effectuer votre démarche en ligne via service-public.fr](#) 

### Pièces à fournir

- › Sur papier libre, indiquer la date de naissance, les nom et prénoms ( nom de jeune pour les femmes mariées) et la filiation des parents,
- › en cas de demande par un tiers : tout document prouvant son identité,
- › une pièce d'identité.

## Extrait d'acte de naissance sans filiation

### Qui peut demander un extrait d'acte de naissance sans filiation ?

Toute personne

### Où s'adresser ?

Mairie du lieu de naissance pour les personnes nées en France métropolitaine, au Ministère de l'Outre-Mer pour les français nés dans les DOM ou TOM et au Ministère des Affaires Etrangères pour les Français nés à l'étranger.

[Vous pouvez effectuer votre démarche en ligne via service-public.fr](#) 

## Pièces à fournir

- › Sur papier libre, indiquer la date de naissance, les nom et prénoms ( nom de jeune pour les femmes mariées),
- › une pièce d'identité.

---

## ALLER PLUS LOIN

- › Effectuer sa démarche en ligne

